



LAMOTTE-BEUVRON

BULLETIN MUNICIPAL - Novembre 2014 -

L'AGENDA

NOVEMBRE

Samedi 1 et Dimanche 2

Salon des antiquaires / Salle des Fêtes

Samedi 8

Don du sang / Salle des Fêtes

Mardi 11

Commémoration / Monument aux Morts

Vendredi 14 et Samedi 15

Spectacle de Danse - SOS Paspanga / Salle des Fêtes

Dimanche 16

Loto - Comité des fêtes / Salle des Fêtes

Samedi 22

Concert de la Sainte Cécile / Salle des Fêtes

Samedi 22

Accueil des nouveaux Lamottois / Salle Schricke

Samedi 22 et Dimanche 23

Concours de tir à l'arc pour les qualifications au championnat de France / Gymnase Jean Rostand

Vendredi 28

Boum - APE collège / Salle des Fêtes

Vendredi 27 et Dimanche 30

Championnat d'Europe des sports de traineau sur terre / FFE

DECEMBRE

Vendredi 5

Commémoration / Esplanade Salle des Fêtes

Vendredi 5 au Dimanche 7

Téléthon / Salle des Fêtes

Mercredi 10

CCAS - Mairie / Salle Schricke

Samedi 13 au Mardi 16

Colis de Noël / Salle des Fêtes

Samedi 20

Fête de la Sainte Barbe - pompiers / Salle des Fêtes

Dimanche 28

Loto - ASL Football / Salle des Fêtes

L'EDITO DU MAIRE



Tout d'abord je voudrais vous remercier de m'avoir fait confiance pour administrer notre ville de Lamotte-Beuvron. Déjà plus de six mois passés à la tête de la commune, fidèle aux engagements pris avec mes colistiers, je m'attache au quotidien, bien épaulé par l'équipe municipale, à remettre l'humain au cœur de la machine. La tâche n'est pas aisée

tellement les cicatrices du mandat précédent sont profondes. La ville soi-disant désendettée, l'a été par la force du temps qui passe et non pas par un quelconque super-héros de la finance.

Notre ville a pris beaucoup de retard notamment sur les infrastructures, sur les services et s'est recroquevillée sur elle-même.

Lamotte-Beuvron est une entrée sur le territoire de Sologne où transite un nombre important de visiteurs. Nous devons prendre cela comme un réservoir d'énergie et le faire fructifier pour consolider l'ensemble de nos forces vives. La vie de nos entreprises n'est pas simple et la fragilité de la France dans une économie européenne en recherche d'un second souffle, rejailit jusque sur notre plus petit commerce. Nous devons rester vigilants à la moindre alerte de chute d'activité dans notre cité où les modifications normatives nationales plombent notre quotidien sans que nous puissions reprendre l'oxygène vital à nos actions. Désormais, les collectivités affaiblies par les différents attermoissements et les décisions gouvernementales hâtives, ne luttent plus à armes égales en raison des contraintes sans cesse plus nombreuses. L'aseptisation de la vie politique a cela de néfaste, qu'elle noie les élus locaux sous des obligations et des paperasses de plus en plus complexes, au détriment du quotidien de leurs administrés.

Malgré tout, cet automne, deux événements majeurs auront lieu dans notre ville : Le congrès des producteurs de légumes et ses 350 participants, puis fin novembre l'équipe de Jérôme Paveau accueillera le championnat d'Europe de chiens de traîneaux sur terre avec plus de 20 nations représentées. Une nouvelle occasion de parler du dynamisme de Lamotte-Beuvron.

Au-delà des deux activités économiques importantes que sont les événements équestres et la saison de chasse, notre ville attire par sa situation géographique.

Nous devons nous en féliciter et cultiver cette force.

Restons unis et travaillons ensemble pour faire grandir Lamotte-Beuvron.

Cordialement.
Pascal BIOULAC
Le Maire

RETROSPECTIVE

27 AVRIL



CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

La journée nationale du souvenir des victimes de la déportation honore la mémoire de tous les déportés et rend hommage à leur sacrifice.

A l'invitation du Maire pour cette cérémonie, participaient les porte-drapeaux des associations d'anciens combattants, la batterie fanfare, les élus et les présidents d'associations.

8 MAI

Le 8 mai, de nombreux Lamottois ont répondu à l'invitation du Maire et du conseil municipal pour commémorer la capitulation de l'Allemagne en 1945. Sept porte-drapeaux, l'harmonie « Coeur de Sologne » et les sapeurs-pompiers ont donné à la manifestation la solennité d'habitude due au devoir de mémoire.

Point d'orgue de cette commémoration, la remise de la médaille militaire à M. Emilien Godet par le Capitaine Roger, une juste reconnaissance de ses états de services. Conducteur de camion, Emilien Godet fut affecté au 410^{ème} régiment d'artillerie, le 16 mai 1941. Emilien Godet est décoré de la médaille des engagés volontaires, de la croix du combattant, de la médaille fédérale « échelon or » de la ligne Maginot.



CÉRÉMONIE POUR LA SECONDE GUERRE



FÊTE DU RUGBY

Belle fête du sport que celle qui a réuni près de 1200 jeunes rugbymen venant de 18 clubs du Cher, du Loir-et-Cher, du Loiret et de l'Indre-et-Loire, au stade des Bruyères. L'ASL rugby en était l'organisatrice, pour la première fois, suite au retrait du Comité du Centre. Après une série de matchs très disputés dans les différentes catégories des 7 à 13 ans, Pascal Bioulac, Maire, Alain Beignet, Conseiller régional, Patrice Doctrinal, Président du comité du Centre et Thierry Hurelle, Président de l'ASL Rugby ont remis les trophées. La remise des prix fut l'occasion de saluer l'engagement des dirigeants, des éducateurs, des partenaires et de mettre en exergue les valeurs que portent les sports d'équipe.

15 MAI

Le club de l'amitié organisait son repas annuel à la salle des fêtes. Le Maire, Pascal Bioulac et Marie-Ange Turpin 1^{ère} adjointe chargée des affaires sociales, ont remis des bouquets aux personnes fêtant leurs quatre-vingts ans et quatre-vingt dix ans dans l'année.



LE CLUB DE L'AMITIÉ

17 MAI



LES LICHONNEUX DE TARTE TATIN

La confrérie des Lichonneux de tarte Tatin organisait son trente-sixième Chapitre. Le Maire a salué l'engagement de la confrérie des Lichonneux de tarte Tatin pour la promotion du célèbre dessert et de la ville ; il a réaffirmé sa volonté de coopération réciproque et efficace.

6 JUIN

En hommage au débarquement du 6 juin 1944, un défilé de véhicules suivi des jeunes sapeurs pompiers dans les rues de Lamotte-beuvron a été organisé. Cette cérémonie souhaitée par le Maire, a été mise en place par M. Rentien et Morin en collaboration avec Veronique Garnon.



HOMMAGE AU DÉBARQUEMENT

21 JUILLET

Le jury du concours des « maisons fleuries », présidé par Marie-José Beaufrère, adjointe au Maire chargée des animations, épaulée par Pierrette Marquet, Sabrina Le Molaire, Bernard Piécoup, Bernard Dousset, Mickael Compain et Denis Chambaret, a parcouru les rues de Lamotte-Beuvron pour noter le fleurissement des habitations lamottoises.

Le jury a pu apprécier la variété des fleurs, des contenants, des couleurs et l'harmonie de l'ensemble.

Les 12 lauréats seront invités le 21 novembre pour recevoir leur prix.



LE JURY DES MAISONS FLEURIES

13/14 JUILLET



FÊTE NATIONALE

Le match opposant l'Allemagne à la France, lors de la coupe du monde de football, a été retransmis le 13 juillet dans la salle des Fêtes. Le lundi, les commémorations se sont déroulées autour du canal. Les jeux sont toujours aussi amusants. La journée s'est terminée avec succès sur un magnifique feu d'artifice suivi d'un bal, grâce à la douceur de la nuit.

26/27 JUILLET

Les bords du bassin du canal ont vu renaître la fête de la Sainte-Anne. De nombreuses attractions s'y sont installées ainsi qu'une brocante et un marché nocturne. Les manèges ont fait le bonheur des enfants et ont joué les prolongations en restant une semaine de plus.



FÊTE DE LA SAINTE-ANNE

31 AOÛT



HOMMAGE A PIERRE FOURNIER

Le Maire et Yvette Fournier, ont rendu hommage à Pierre Fournier. Ce Lamottois qui demeurait au « Petit Hallier » faisait partie des Francs Tireurs Partisans (FTP).

Le Maire a déposé une gerbe au monument du rond point Napoléon III, et a terminé son discours ainsi : « Injuste, cette exécution de Pierre FOURNIER doit être commémorée pour se souvenir que le sacrifice des uns a nourri la liberté des autres ! »

7 SEPTEMBRE

Le forum "A tous sports" né sur une idée des conseillers municipaux Jean-Christophe Dupont et Claude Bourdin, dans le but de réunir en un même lieu les différentes activités sportives, a obtenu un grand succès puisqu'en fin de matinée, vous étiez plus 100 à avoir foulé le parquet du gymnase Jean Rostand.

Une dizaine de clubs avait répondu présent : Lamotte-Beuvron compte 1200 licenciés, soit un quart de la population adhérant dans les quinze clubs sportifs.

Lors de l'inauguration de cette manifestation, en présence du Député, Vice-président du conseil général, Patrice Martin-Lalande, le Maire Pascal Bioulac a souligné le fait que "S'appuyer sur le mouvement sportif est d'une importance capitale." Il a encouragé les responsables des clubs : " Continuez à porter haut les couleurs de Lamotte-Beuvron", et remercié les bénévoles " Je veux aussi donner un grand coup de chapeau aux bénévoles. Sans vous, rien ne serait possible."

VILLE DE LAMOTTE-BEUVRON

**FORUM
"A TOUS SPORTS"**

DIMANCHE 7 SEPTEMBRE 2014
9H00 - 17H00
GYMNASSE JEAN ROSTAND
AVENUE NAPOLEON III
LAMOTTE-BEUVRON

NOMBREUSES ANIMATIONS ET INITIATIONS PROPOSEES PAR LES CLUBS

OUVERT A TOUS / ENTREE GRATUITE
renseignements : 02 54 88 84 84
www.lamotte-beuvron.fr

FORUM " A TOUS SPORTS"

RENTREE SCOLAIRE LES CHANGEMENTS ENGENDRÉS PAR LA RÉFORME

La rentrée 2014/2015 a été différente des précédentes puisque les NAPS (Nouvelles Activités PériScolaires) ont été mises en place et cela, dès le premier jour.

En effet, la commune de Lamotte-Beuvron a choisi de transformer cette réforme contraignante en un véritable tremplin.

Les différentes activités proposées dans un projet commun aboutiront fin juin à l'organisation d'une fête des écoles en lien avec la kermesse de l'Association des Parents d' Elèves.



Céramistes créateurs, Jeanne CHAMPILLOU ET Aimé HENRY



Environ 370 enfants y sont encadrés par du personnel qualifié : enseignants, associations sportives et culturelles, personnel de la Communauté de Commune, personnel municipal. Les NAPS sont réparties ainsi :

Activités Sportives : initiation au rugby, football, judo, tennis, basket, ainsi que des jeux d'extérieur imaginés et conduits par des animateurs ...

Activités Culturelles : initiation à la musique, théâtre, danse, découverte de jeux de sociétés, travaux manuels autour du projet commun ...

Activités Éducatives : lecture, informatique / photo, anglais au travers du chant, archéologie ...

D'autres animations ponctuelles, (sciences, écologie, ...) interviendront au cours de l'année afin d'enrichir la variété des activités proposées aux enfants.

Un coordinateur en charge de l'organisation, des plannings, des relations enfants/familles et mairie/école contribue à la bonne marche de ces NAPS et participe à la création du projet.

Elles ont lieu les mardi et vendredi de 15h à 16h30 par groupe de 12 à 18 élèves sur un cycle de sept semaines. Les enfants participent à deux activités par période, gratuites pour les parents, la commune les prenant à sa charge.

Ces NAPS ont généré une demande de services supplémentaires, à laquelle la municipalité a dû répondre. L'école le mercredi matin a nécessité la réorganisation du ramassage scolaire, du service de restauration, du péri-scolaire ainsi que de l'accueil de loisirs.



La ville de Lamotte-Beuvron a donc choisi de procéder ainsi :

Le ramassage scolaire a été ajusté, pour garantir la maîtrise des coûts.

L'option choisie a été de ramener ce service à deux circuits, l'économie de 8 trajets permet la mise en place d'un transport des écoliers le mercredi midi.



Le service de restauration du mercredi midi, a été adapté aux différents contextes familiaux. Trois possibilités sont proposées aux parents :

- soit les enfants rentrent chez eux avec en option le ramassage scolaire à 12h00.
- soit ils déjeunent à la cantine et rentrent chez eux à 13h30.
- soit ils déjeunent à la cantine et poursuivent l'après-midi dans les structures de l'accueil de loisirs.

LES TRAVAUX DE L'ÉTÉ

Pour améliorer l'accueil et les conditions de travail des enfants et des enseignants, des rénovations ont été réalisées :

- Travaux d'électricité permettant d'élargir la connexion Internet à des postes d'informatiques.
- Le sol de deux classes maternelles ont été changés et une classe a été repeinte.
- La cour élémentaire du groupe 1 a retrouvé une nouvelle jeunesse.

Ces différents travaux s'ajoutent à l'installation de deux rampes d'accès pour personnes à mobilité réduite en lieu et place de l'équipement provisoire, en avril dernier.



LE COÛT DES TRAVAUX

ELECTRICITE	Ets VL Energies	2 545 € HT
RAMPES	Ets Megret terrassement	9 120 € HT
REVETEMENT COUR DE L'ECOLE	Ets Eurovia	70 966 € HT
REVETEMENT SOL	Ets Alain Richet	7 669 € HT
ISOLATION	Ets Isolhabitat	PARTENARIAT AVEC LA SOCIÉTÉ TOTAL Reste à la charge de la municipalité Maternelle 980 €* Elémentaire 753 €* * Montant de la TVA

La peinture dans la classe maternelle a été réalisée par les services de la Mairie.

LES SERVICES TECHNIQUES

UNE NOUVELLE BALAYEUSE

Achetée en juillet, cette nouvelle balayeuse remplace la binette afin de mécaniser le désherbage et nettoyer les trottoirs. Elle facilite le travail des agents techniques et ne laisse aucune chance aux mauvaises herbes.



LE FLEURISSEMENT DE LA VILLE

Le service des espaces verts de la ville va former deux jeunes en bac professionnel. Thomas Paterne, 17 ans, qui a déjà effectué son CAP à la municipalité, continue son apprentissage parmi nos équipes. Il est rejoint par Gregori Gregorio 20 ans, qui lui, découvre le métier. Ils sont avec nous pour trois ans, avant de passer leurs examens.

INFORMATIONS

CHANGEMENT DE CIRCULATION

La circulation dans la rue de Beauce et la rue de Touraine est de nouveau à double sens depuis début juillet.

A partir du 13 octobre et jusqu'au 20 décembre 2014 au plus tard, la route de Chaumont (RD35) sera fermée. Le Conseil Général réalise des travaux de rénovation au niveau du Chicandin; il remplace la buse.

Pour les voitures, une déviation va être mise en place, et un passage piétons sera prévu permettant l'accès au cimetière.

Le PVE

(Procès Verbal Electronique)

La police rurale se dote du PVE avant la fin de l'année. Le PV ne sera plus déposé sur les pare-brises. Désormais les amendes arriveront directement dans les boîtes aux lettres.

LE CIMETIÈRE

Depuis juillet un deuxième colombarium et un jardin du souvenir ont été installés au cimetière.

Pour tous renseignements, le service de l'état civil est à votre disposition.



RAPPEL CITOYEN

NUISANCES SONORES

Respectons nos voisins !

Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'Homme, par sa durée, sa répétition ou son intensité est interdit de jour comme de nuit.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et 14h à 19h
- Les samedis de 9h00 à 12h et 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre de jour comme de nuit, toutes les mesures nécessaires pour préserver la tranquillité du voisinage.

(Extraits de l'arrêté préfectoral n°3653 du 26 novembre 1999).

BRULAGE A L'AIR LIBRE

&

ELIMINATION DES DECHETS

Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et des déchets verts est interdit.

Tout dépôt sauvage d'ordures ou de détritiques de quelque nature que ce soit ainsi que toute décharge brute d'ordures ménagères sont interdits.

Règlement Sanitaire Départemental

Article 84.

 **EXPOSITION** 
**LE CENTENAIRE DE LA DÉCLARATION DE GUERRE
 DE L'ALLEMAGNE À LA FRANCE**
 3 AOÛT 1914
 DU 4 AOÛT AU 11 NOVEMBRE 2014



**HALL D'ACCUEIL
 MAIRIE DE LAMOTTE BEUVRON**
 LUNDI, MARDI, MERCREDI, VENDREDI
 DE 9H00 A 12H00 ET DE 13H00 A 17H30
 JEUDI ET SAMEDI DE 9H30 A 12H00

Avec la participation des Anciens Combattants et de l'ENRAP

EXPOSITION

La ville de Lamotte-Beuvron présente jusqu'au 11 novembre une exposition intitulée :

« Le centenaire de la déclaration de guerre de l'Allemagne à la France, 3 août 1914. »

Cette exposition évolutive retrace en quatre mois les quatre années de guerre. Elle est le fruit du travail de collecte de trois amis. Ils ont amassé tant par leurs réseaux de collectionneurs que par leurs connaissances, des souvenirs de ces quatre années terribles.

Casques, fusils, munitions, livrets militaires, médailles, autant de témoignages empreints de racines locales qui sont les preuves de l'impact de la « Grande Guerre » sur la vie lamottoise. Les cartes postales d'époque témoignent de l'occupation des grandes structures immobilières de la ville et de ses environs par l'Hopital 55.

Exposition visible dans le hall d'accueil de la mairie de Lamotte-Beuvron.

EXPRESSION LIBRE

LAMOTTE 2020

« L'eau qui stagne immobile et sans vie devient saumâtre et boueuse. L'eau vive et chantante reste pure et limpide. »
 (Michel Tournier)

Ainsi dès le lendemain des élections municipales notre équipe s'est mise au travail. La réorganisation des services, indispensable au bon fonctionnement de l'administration de la commune, était la priorité. Tout en réduisant drastiquement les dotations aux collectivités locales, le gouvernement a imposé la réforme des rythmes scolaires. Rapidement nous avons dû faire face à la mise en place de cette dernière, tout en maîtrisant les coûts supplémentaires engendrés. Beaucoup de sujets étaient à l'étude multipliant les modifications budgétaires : quand l'imprévu prévu devient imprévu... Notre groupe soudé, dynamique est présent quotidiennement sur le terrain, à votre écoute permanente. Il est vrai qu'entre querelles, démissions et projets hypothétiques, l'ancienne municipalité avait mieux à faire... Le leader de l'opposition constamment enfermé dans la rancune et la calomnie n'est porteur d'aucune proposition tangible, comme le démontre son attitude lors des conseils municipaux et ses commentaires sur les réseaux sociaux. Comment peut-il en être autrement ? Pendant six années rien ne s'est concrétisé. Loin de fédérer, comme le prouve la récente démission d'une de ses colistières élue, il essaie simplement d'exister et de survivre au sein de l'échiquier politique régional.

Six mois se sont écoulés, l'appel d'offres de la vidéo-protection, tant décriée par l'ancien maire dans un premier temps, est lancé, l'éclairage public est rénové par tranche, de nombreux contacts avec des entreprises sont en cours, la confiance et le dialogue sont revenus. Les agents techniques rabaissés auparavant, s'investissent pleinement dans leurs fonctions, nous pouvons le constater par la propreté de la ville. Nous avons renoué les contacts avec le Conseil Général, la Communauté de Communes, les investisseurs, ce qui n'était plus le cas depuis longtemps. Six ans de tâtonnements, d'hésitations et d'études coûteuses pour ne déboucher que sur du néant. Six mois d'action et d'écoute pour que les efforts de tous deviennent visibles. L'équipe de Lamotte 2020, organisée et volontaire, issue de tous les horizons professionnels et politiques s'investit pleinement pour l'avenir des Lamottois, sans servir les intérêts d'un homme isolé s'enfermant dans l'invective, comme par le passé.

Une énergie renouvelée pour Lamotte-beuvron

Après avoir pris soin de placer ses amis à tous les postes depuis la Commission des impôts directs au Centre Communal d'Action Sociale, du conseil d'administration de la Campagnarde... le maire a fait le choix d'exclure son opposition démocratiquement élue des commissions de la Communauté de Communes. Ainsi, la droite forte a repris la ville. Le député, qui n'a cessé de nous mettre des bâtons dans les roues avec le conseil général, a reconquis son fief ! Nous avons évité la mise sous tutelle financière de la ville, mais pas à la libérer de sa tutelle politicienne. Le « système », dénoncé en son temps par le maire de 2003 qui avait humilié son maître, est à nouveau à l'œuvre. Il a d'ailleurs fait allégeance.

Comme il l'avait écrit dans ses documents de propagande : « votre projet, c'est le nôtre », nonobstant la mise en place d'un méthaniseur... En bon capteur d'héritage qu'il est, le maire dans ses déclarations s'approprie donc les projets que nous avons initiés (aménagement de l'esplanade de la gare, poursuite de l'aménagement du cœur de ville...). Il est plus pathétique quand il tente de faire croire qu'il serait à l'origine du fleurissement de la tombe des sœurs Tatin, fleurie depuis chaque année depuis cinq ans maintenant, à notre initiative.

Cette équipe hérite aussi des efforts accomplis au cours des six dernières années pour redresser une situation financière calamiteuse. Elle a d'ailleurs voté, à l'unanimité, le compte administratif de l'exercice 2013, après avoir pourtant dénoncé notre gestion. Reste que la plupart des réalisations financées dans le cadre du budget 2014 voté le 17 mars, avant les élections, ont pris de retard. Priorité a été donnée à la tonte des pelouses, en centre ville, au nettoyage des talus ferroviaires et aux impasses privées... L'enveloppe indemnitaire des élus a augmenté, l'ingénieur recruté comme directeur des services techniques a été promu en grade mais aussitôt mis au placard avant d'être mis à la retraite à la fin de l'année. Un vrai gâchis ! Un ami de M. le maire a été embauché en lieu et place... En quelques mois, ce sont près de 100 000 € de frais supplémentaires de personnels qui ont été engagés ! Il ne suffira pas de dénoncer la baisse des dotations de l'Etat, il va falloir continuer à y faire face. A ce rythme c'est bien mal parti...

Retrouvez-nous sur notre site web : www.lamotte-beuvron-energie.fr

INFORMATIONS LOCALES

Ils sont nés

Avril

Arthur LATAPIE
Manon DUTARTRE

MAI

Lyséa NÉGRIT
Énola ROUSSEAU
Joana ROUSSEAU

JUIN

Faustin COLMAN
Valentin VECLAIN

JUILLET

Selma LOPEZ Y SOLA
Thyméa GAULLE MARQUES DE OLIVEIRA
Solène LABAUDINIÈRE

AOÛT

Lyam MARTINS
Hind ERRAHALI
Alexis MOREAU

Ils se sont mariés

MARS

Lakbir ABOUMOHAMED et Agnès BARBEREAU

MAI

Pierre BARJOU et Béatrice ASENSIO

JUIN

Nicolas DASSE et Claire LAJOIE

AOÛT

Nicolas THIBAUT et Caroline JARDIN

SEPTEMBRE

Lionel BAZIRE et Patricia GUICHETEAU

Ils nous ont quittés

AVRIL

Suzanne COULON

MAI

Juliette VIOLLET

JUIN

Dolorès MENOYO

Lucien AUGER

Pierre LECOT

André FRAPIN

Jean LE PESTEUR

JUILLET

Max SCIOU

Gilbert GUERIN

Michel LEFEBVRE

AOÛT

Ginette BELLI

Suzanne COUTANT

Serge GERMAIN

Maxime FOUANON

SEPTEMBRE

Saturnino PEREZ ALONSO

Ismail HEZIL

Serge RIBALLET

Maurice DELANOUE



SMICTOM

DECHETTERIE DE LAMOTTE-BEUVRON

Route de Chaumont-sur-Tharonne

Tél : 02.54.88.58.28

smictom.lamotte-salbris@wanadoo.fr

www.smictom.lamotte-salbris.com

Lundi : 13h30 à 17h30

Mardi : 8h à 12h / 13h30 à 17h30

Vendredi : 13h30 à 17h30

Samedi : 8h à 12h / 13h30 à 17h30

PERMANENCE DE M. LE MAIRE

Jeudi matin

Samedi matin

Sur rendez-vous

Secrétariat du Maire

02.54.88.84.91



Ville de Lamotte-Beuvron



PHARMACIE DE GARDE

Téléphonez au 3237

Hôtel de Ville : Lamotte-Beuvron	02.54.88.00.09
Beuvron : Lamotte-Beuvron.....	02.54.88.03.31
Petitcollin : Nouan-le-Fuzeliez.....	02.54.88.72.26
Bardon : Chaumont-sur-Tharonne.....	02.54.88.54.50
Gimeno : Vouzon	02.54.88.48.83
Etangs : Saint-Viâtre	02.54.88.92.22
André : Neung-sur-Beuvron	02.54.83.62.26
Dudal : Ligny-le-Ribault	02.38.45.42.38
Vasseur : La Ferté-Saint-Aubin	02.38.76.56.02
Sologne : La Ferté-Saint-Aubin	02.38.76.50.42
Lembo : La Ferté-Saint-Aubin	02.38.76.67.28
Cabirou : Marcilly-en-Villette	02.38.76.11.77
Cambier : Jouy-le-Potier	02.38.45.38.41

MAIRIE DE LAMOTTE-BEUVRON
41 Avenue de l'hôtel de ville
41600 Lamotte-Beuvron
Tél : 02.54.88.84.84
Fax : 02.54.88.84.83

Site : www.lamotte-beuvron.fr
Mél : contact@lamotte-beuvron.fr

HORAIRES

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi
9h00 - 12h00 et 13h30 - 17h30
Jeudi 9h00 - 12h00
Samedi 9h30 - 12h00

